



Commune de Rochefort

Rapport annuel 2022 - 2023 de la Commission de mobilité

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères générales,
Messieurs les Conseillers généraux,

Selon l'usage qui prévaut, nous vous présentons ci-après le rapport annuel de la Commission mobilité couvrant la période de mai 2022 à mai 2023.

La commission s'est réunie à 3 reprises durant cette période.

La commission a surtout travaillé sur les dossiers suivants :

- Création de plusieurs parcours de mobilité douce « TransRochefort », dont le parcours Montezillon – Brot-Dessous. Ce dossier est encore en cours et doit permettre de mieux découvrir notre belle Commune. Il a bien avancé mais est encore en attente du feu vert de plusieurs propriétaires pour un passage sur leur terrain. La commission remercie le garde forestier, Estevan Chuat, pour sa collaboration.
- Étude mobilité et trafic du PAL. La commission remercie le Conseil communal de l'avoir intégrée dans ce projet.

Les dossiers suivants sont en attente :

- Aménagement de la traversée de la ligne CFF au haut du Burkli
- 30 km/h à Chambrelieu
- Passage piétons et cheminement piétonnier à Brot-Dessous
- Percement de la chapelle de Brot-Dessous côté sud pour y faire passer les piétons en toute sécurité
- Amélioration du parcage à Champ-du-Moulin

La commission s'est prononcée contre :

- 30km/h dans le village de Rochefort

La commission remercie le Conseil communal pour la finalisation des dossiers suivants :

- Mise en conformité de plusieurs arrêts de bus.
- Prolongement jusqu'au Grattes de plusieurs courses de la ligne 120 en 2024.

La commission voit positivement ce prolongement de plusieurs courses de la ligne 120 aux Grattes mais considère que c'est encore insuffisant. C'est toutes les courses qui s'arrêtent à Chambrelieu qui devraient être prolongées.

Pour la commission, trois dossiers discutés dans le cadre de l'étude mobilité et trafic du PAL sont très importants :

- Projet de place du village et amélioration des possibilités de parage pour les manifestations qui ont lieu au BCP.
- Réouverture de l'arrêt CFF de Montezillon - Montmollin pour un train par heure, sur demande.
- Maintien de la ligne CFF historique Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds après la mise en service de la ligne directe. Ce point est central pour l'avenir de notre Commune.

Pour ce dernier point, qui demanderait une évolution du projet Mobilité 2030 du canton, la commission va tenter d'établir une stratégie durant l'année à venir en consultant les autres Communes concernées. Dans ce dossier, notre Commune doit s'inspirer de Mark Twain :

« Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait. »

Naturellement, nous demeurons à votre entière disposition pour tout complément d'information que vous pourriez souhaiter.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères générales, Messieurs les Conseillers généraux, à l'assurance de notre parfaite considération.

Rochefort, le 28 mai 2023

Au nom de la Commission de mobilité

Le président,



Philippe Burri